

# Vivre Ensemble

Magazine municipal d'informations de **La Riche** | N°138 [www.ville-lariche.fr](http://www.ville-lariche.fr)

JUILLET 2020

**DOSSIER** > PAGE 6

## VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

> **COVID-19** / PAGE 4

**Ma ville solidaire  
et réactive**

> **CADRE DE VIE** / PAGE 10

**Opérations de voiries et  
d'embellissement en cours**

> **AGENDA** / PAGE 16

**Tous vos événements  
de la rentrée**

## > SOMMAIRE

> TEMPS FORTS / PAGE 3

> ACTUALITÉS / PAGE 4

> MUNICIPALITÉ / PAGE 6

## VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



> CADRE DE VIE / PAGE 10

## POINT SUR LES OPÉRATIONS DE VOIRIES ET D'EMBELLEMENT EN COURS SUR LA VILLE



> SPORT / PAGE 14

> CULTURE / PAGE 15

> AGENDA / PAGE 16

> TRIBUNES / PAGE 18

> CONSEIL MUNICIPAL  
PRATIQUE / PAGE 19

# ÉDITO

**Wilfried SCHWARTZ**  
Maire de La Riche,  
Président de Tours Métropole Val de Loire



Madame, Monsieur,  
Chères Larichoises, chers Larichois,

Après deux mois de confinement et un retour progressif à la « normale », notre vie municipale reprend peu à peu ses droits, au rythme de directives sanitaires gouvernementales strictes. Au plus fort de la crise du coronavirus, vos élus et les personnels municipaux n'ont eu de cesse d'assurer la continuité et le bon fonctionnement des services publics pour vous épauler et vous rassurer durant cette période si particulière.

Si l'heure est aujourd'hui à un retour à la vie normale, le virus n'a pas encore disparu et le risque d'être contaminé n'est pas négligeable. Il demeure donc important pour la santé de tous de continuer à respecter scrupuleusement les gestes barrières et les mesures de distanciation sociale, de porter le masque dans les lieux publics clos, et d'être vigilant et responsable en cas de symptômes ou de contamination. Je compte sur vous !

Le 23 mai dernier, votre nouvelle équipe municipale fraîchement élue avec près de 77 % de vos suffrages, a pu officiellement

s'installer dans ses fonctions. Une équipe renouvelée, dynamique, paritaire et motivée que je vous propose de découvrir dans les pages de votre magazine.

Quelques semaines plus tard, les conseillers métropolitains me faisaient l'honneur de m'élire Président de Tours Métropole Val de Loire. Une confiance dont je mesure pleinement les enjeux, tant les défis à relever durant les six prochaines années sont importants pour répondre aux besoins de ses habitants, sur l'ensemble des vingt-deux communes qui la composent.

Ses nouvelles responsabilités métropolitaines représentent une visibilité supplémentaire pour notre commune, qui sera entre autres traversée par l'un des projets phares de notre métropole : le tramway.

Je vous souhaite d'excellentes vacances d'été à toutes et à tous. Prenez bien soin de vous !

Wilfried SCHWARTZ

## VivreEnsemble

Magazine municipal d'informations de la ville de **La Riche** | N°138

### Édité par la ville de La Riche

Place du Maréchal Leclerc  
CS 30102

37521 LA RICHE CEDEX

☎ 02 47 36 24 24

Fax : 02 47 38 11 52

@ la.mairie@ville-lariche.fr

Site : [www.ville-lariche.fr](http://www.ville-lariche.fr)

📱 Suivez-nous sur Facebook  
[facebook.com/villelariche](https://facebook.com/villelariche)

### Directeur de publication

Wilfried Schwartz,  
Maire de La Riche

### Directeur de la Promotion de la ville

David Chaumin ☎ 02 47 36 24 44

### Rédacteurs

David Chaumin et Séverine Hernot

### Photos

Ville de La Riche, Alain Joly,  
Pascal Montagne, C<sup>e</sup> Jabberwock,  
Jeanne Bonnet, Clément Fessy,  
Joachim Olaya, C<sup>e</sup> L'envers du monde

### Conception / Mise en page

David Chaumin

### Impression

Numeriscann ☎ 02 47 37 53 54

### Dépôt légal

à parution.  
Ce numéro a été imprimé  
à 6 500 exemplaires sur  
du papier issu de forêts  
gérées durablement  
et de sources contrôlées.

Reproduction des articles, photos  
et illustrations interdite sans  
accord préalable auprès de  
l'Hôtel de ville.



ville de  
LA RICHE





## WILFRIED SCHWARTZ ÉLU PRÉSIDENT DE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE

**Vendredi 17 juillet** : Le Maire de La Riche Wilfried Schwartz a été élu Président de Tours Métropole Val de Loire à l'occasion du conseil métropolitain d'installation du 17 juillet. Une passation de pouvoir émouvante avec l'ancien président Philippe Briand, devant les 87 élus métropolitains réunis à Mame.



## APPRENDRE ET S'AMUSER PENDANT L'ÉTÉ

**Mercredi 8 juillet** : Cahiers de vacances, livres, jeux en bois, matériel de coloriage, pâte à modeler selon les âges... Cet été, la municipalité a souhaité distribuer 163 kits pédagogiques aux enfants du quartier prioritaire scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville. Une première dans la métropole qui s'est déroulée en présence du Maire Wilfried Schwartz, de son adjointe déléguée à la Jeunesse Noura Kenani et de la Préfète d'Indre-et-Loire Corinne Orzechowski, pour un coût total de 2 500 euros en partie pris en charge par l'Etat.



## COMMÉMORATIONS

Les mesures gouvernementales de confinement mises en place dans le cadre de la lutte contre la Covid-19 ayant limité les possibilités de rassemblement, la municipalité a choisi d'honorer notre devoir de mémoire en commémorant le 75<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 en huis clos. Comité restreint également pour la cérémonie de commémoration des bombardements de la ville du 8 juin 1944 (photographie).

## TEMPS FORTS <



## VACANCES ET COLOS APPRENANTES

**Juillet / août** : Signature d'une convention entre la municipalité, la Préfecture d'Indre-et-Loire et la Ligue de l'Enseignement du Centre-Val de Loire pour l'organisation de vacances apprenantes, avec le soutien du ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse et du ministère de la Ville et du Logement. Deux dispositifs mis en place à La Riche :

- L'école Ferdinand Buisson demeure ouverte deux semaines durant l'été pour accueillir entre 15 et 18 enfants chaque semaine, en présence d'enseignants et d'animateurs volontaires.
- Deux colonies de vacances apprenantes de cinq jours accueilleront chacune une vingtaine d'enfants dans un cadre ludique propice à l'apprentissage et aux activités de loisirs, aux Grands Moulins de Graçay (du 27 au 31 juillet et du 3 au 7 août). D'un coût total de 19 100 euros, ces colonies sont prises en charge à 80 % par l'Etat.



## DES MASQUES POUR TOUS LES LARICHOIS

Face à la difficulté pour les professionnels de santé à se protéger contre le coronavirus lors de l'arrivée de l'épidémie, la ville de La Riche s'est aussitôt mobilisée en fournissant 9 000 masques FFP2 aux hôpitaux du CHU de Tours. Plusieurs centaines de masques ont parallèlement été distribués aux professionnels de santé larichois. Cette initiative solidaire s'est poursuivie avec la décision de doter tous les Larichois en masques en tissu lavables et réutilisables. Associée au collectif de bénévoles des « Couturières masquées du Val de Loire », créé à l'initiative de Mélanie Bresson et gracieusement installé dans la salle des fêtes, la ville a très largement atteint son objectif puisque ce sont plus de 50 000 masques qui ont pu être confectionnés pour la métropole, avec le concours d'un second atelier mis en place par les élus municipaux et des bénévoles dans la salle Ronsard de l'Hôtel de ville. A l'occasion d'une visite de ces ateliers, la Préfète d'Indre-et-Loire Corinne Orzechowski et le Président de Tours Métropole Val de Loire Philippe Briand ont tenu à souligner l'exemplarité portée par la municipalité qui fut la première ville du département à soutenir une telle initiative solidaire dont de nombreuses autres communes se sont ensuite inspirées.

# covid-19

## MA VILLE SOLIDAIRE ET RÉACTIVE

**Face à la pandémie mondiale du coronavirus qui a contraint notre pays à modifier radicalement ses habitudes et sa façon de vivre et de travailler, la ville de La Riche a su s'adapter pour assurer la continuité de ses services publics essentiels en apportant un soutien sans faille aux plus fragiles, tout en protégeant ses agents municipaux.**

Mis en place sur l'ensemble du territoire entre le mardi 17 mars et le lundi 11 mai 2020, le dispositif de confinement destiné à lutter contre la propagation de la Covid-19 nous a tous contraints à vivre autrement pendant près de deux mois. Au rythme des différentes annonces gouvernementales, la municipalité a élaboré un plan d'actions évolutif destiné à assurer à la fois la sécurité sanitaire des habitants et la protection des agents municipaux. Pilotée par le Maire et des cadres de l'Hôtel de ville, une cellule de crise s'est attachée à coordonner au quotidien l'ensemble des mesures prises pour répondre aux nombreux besoins qui se sont exprimés pendant cette période de crise inédite. Retour sur un épisode sanitaire pas comme les autres...

### **Vous informer, vous aider et vous rassurer**

Dès le début du confinement, vous informer des différentes mesures mises en place par la municipalité s'est avéré essentiel pour répondre à vos éventuelles inquiétudes. Notamment celles des personnes âgées ou isolées qui requéraient plus que jamais toute

notre attention. Divers supports de communication ont régulièrement été élaborés et une mise à jour quotidienne du site Internet et de la page Facebook de la ville avait pour objectif de vous informer en temps réel en répondant aux questions que vous étiez susceptibles de vous poser.

### **Assurer la continuité des services publics**

Dès le début du mois de mars, la municipalité choisissait de sensibiliser l'ensemble des agents aux précautions sanitaires à prendre face à cette épidémie. Si les établissements recevant du public ont été fermés entre le 17 mars et le 11 mai, les services essentiels (accueil, état civil, action sociale, urbanisme) ont poursuivi leurs activités durant toute la période de confinement. Police municipale, services techniques et propreté urbaine sont également intervenus chaque jour sur la ville. Les services des ressources humaines et des finances assuraient quant à eux la continuité de la gestion des factures et des fiches de paie. Pour ces services municipaux nécessitant la présence de personnels, un roulement quotidien avec un minimum d'agents a permis de limiter les risques d'exposition. Les personnes à risque ont été appelées à rester confinées à domicile et les agents contraints à garder leurs enfants, ou dont les missions n'étaient



Autour du Maire Wilfried Schwartz, une cellule de crise était chargée de coordonner l'ensemble de l'action municipale durant le confinement.

pas compatibles avec le télétravail, ont été placés en autorisation spéciale d'absence. Des masques étaient par ailleurs mis à disposition des agents en contact avec le public. Depuis le 11 mai, la réouverture des services publics s'est effectuée progressivement afin d'être en mesure de respecter les différentes directives gouvernementales en terme de sécurité sanitaire des usagers et du personnel : mise en place d'hygiaphones, port de visières et de masques, mise à disposition de gel hydroalcoolique...

### **Protéger les plus fragiles d'entre nous**

Parce que prévenir les risques de contamination de nos aînés était une priorité, les familles des résidents de la RPA Marcel du Lorier ont été rapidement informées qu'il était déconseillé de rendre visite aux personnes âgées. Afin de leur permettre de conserver un lien indispensable avec leurs proches, une salle spécialement aménagée avec un hygiaphone permettait cependant aux membres de la famille de venir rencontrer leurs aînés et des outils de communication visuelle à distance ont été proposés. Dans le contexte de l'épidémie, les repas habituellement pris dans la salle de restauration étaient servis individuellement dans chaque appartement pour limiter les contacts entre résidents.



Hygiaphones, masques et gel hydroalcoolique pour accueillir les usagers en toute sécurité.



Les écoles réaménagées par les services techniques pour assurer la sécurité sanitaire des enfants.

assurer la sécurité des enfants, des enseignants et des personnels des écoles. La restauration scolaire était organisée sous forme de repas froids individuels, pris au sein des classes. Repas dont le coût supplémentaire a été pris en charge par la ville.

### Soutenir l'économie locale

Consciente de l'impact économique lié à la cessation d'activité de certaines entreprises et associations durant les deux mois de confinement, la municipalité a décidé d'accorder une remise gracieuse des loyers des mois de mars et avril à celles louant un local sur la ville, sous certaines conditions d'éligibilité. Un soutien financier qui représente un total de 3 472 euros pour la ville.

Durant la période de confinement, les mesures de sécurité mises en place par la municipalité ont par ailleurs permis au marché de la place Saint-Anne d'être maintenu le samedi.

### Préserver la sécurité sanitaire des enfants

Dès le premier jour du confinement, des services de garde d'enfants ont été mis en place dans les écoles de la ville, au centre de loisirs Tot'aimé et à la Maison de l'enfance pour permettre aux personnels soignants et des forces de sécurité intérieure d'aller travailler. La réouverture progressive des écoles s'est effectuée par niveaux scolaires à partir du 12 mai, en étroite collaboration avec l'Éducation nationale et les directrices d'écoles, dans le strict respect des protocoles sanitaires gouvernementaux destinés à

## ACTUALITÉS <

### REPENSER LA CULTURE



Les rassemblements étant interdits, tous les événements culturels et sportifs de la ville ont dû être annulés depuis le 17 mars. Fermée depuis cette date, la salle de spectacle de La Pléiade demeurera portes closes jusqu'au mois de septembre où différentes mesures seront mises en place pour assurer votre sécurité sanitaire. Une occasion pour la municipalité de penser la culture autrement. Notamment durant l'été, au rythme d'une programmation culturelle exceptionnelle baptisée « En attendant les beaux jours... ». Entre théâtre, cinéma, concerts, conférences et dégustations de produits locaux, la municipalité et le Groupe K. se sont associés pour proposer des rendez-vous inédits en plein air au Château du Plessis, du 26 juin au 26 juillet. En attendant une nouvelle saison culturelle larichoise qui réservera également de nombreuses surprises, dès la rentrée de septembre (lire page 17).

### Soutenir la filière artistique

L'annulation de nombreux spectacles et du festival « Itinéraires Bis », a pu engendrer des situations financières difficiles pour les artistes. Si la plupart des spectacles ont été reportés la saison prochaine, la municipalité a choisi de soutenir la filière en indemnisant plusieurs compagnies pour un montant total de 5 469 euros.

### Un drive à la médiathèque

Sortie progressive de confinement pour la médiathèque qui a tout d'abord permis à ses abonnés de rapporter leurs documents dans un espace sécurisé, avant de mettre en place un drive qui permettait de réserver ses emprunts en ligne et de venir les récupérer sur place, sur rendez-vous. Le 7 juillet, la médiathèque a pu rouvrir totalement ses portes au public, dans le respect des protocoles sanitaires.

**INFORMATION CORONAVIRUS**
**COVID-19**

# PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique**



**Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter**



**Eviter de se toucher le visage**



**Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres**



**Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades**



**En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée**



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](http://GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS)



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)



# VOTRE NOUVELLE équipe municipale

Elue avec près de **77 % des voix** le dimanche 15 mars 2020, la liste « **La Riche en commun** » du Maire sortant **Wilfried Schwartz** occupe **30 des 33 sièges** du conseil municipal de la ville depuis la séance d'installation du samedi 23 mai, les **3 autres sièges** étant pourvus par la liste d'opposition menée par **Patrice Autant**. Présentations...

Confinement oblige, plus de deux mois auront été nécessaires à l'installation du nouveau conseil municipal de la ville de La Riche. Réélu à 76,95 % des voix le dimanche 15 mars avec sa liste « *La Riche en commun* », contre 23,05 % pour la liste « *La Riche est notre avenir, portons-le ensemble* » de Patrice Autant, le Maire sortant Wilfried Schwartz a officiellement installé les 33 nouveaux élus larichois le samedi 23 mai. Un conseil qui s'est tenu dans la salle des fêtes du complexe Jean-Marie Bialy, dans le plus strict respect des mesures sanitaires.

A cette occasion, les neuf adjoints au Maire ont été désignés et leurs délégations attribuées. Des délégations supplémentaires ont par la suite été assignées à cinq conseillers municipaux. Le 17 juin, un second conseil municipal a permis de mettre en place les quatre commissions chargées d'étudier les questions soumises à l'assemblée délibérante, mais également d'élire les élus représentants la ville dans les différentes commissions communales et structures intercommunales.



## POUR ALLER PLUS LOIN

- > Visionnez un montage vidéo du conseil d'installation, ainsi que l'intégralité des discours, sur le site Internet de la ville [www.ville-lariche.fr](http://www.ville-lariche.fr) (rubrique « Ma ville/Les élus »).
- > Retrouvez les comptes rendus du conseil municipal dans la rubrique « Ma ville/Le Conseil municipal »).



Ouvert au public en nombre limité afin de respecter les consignes de sécurité sanitaire, le conseil municipal d'installation s'est déroulé le samedi 23 mai.

Vos **33** élus

**Wilfried SCHWARTZ**

Maire de La Riche

Président de Tours Métropole Val de Loire

## Les adjoints au Maire



**Filipe FERREIRA-POUSOS**

1<sup>er</sup> adjoint délégué aux Finances,  
à l'Urbanisme et aux Grands projets,  
au Tramway et au Développement économique



**Noura KENANI**

2<sup>e</sup> adjointe déléguée  
à la Jeunesse, à la Solidarité  
intergénérationnelle, à l'Emploi  
et à la Politique de la ville



**Dominique DEFIVES**

3<sup>e</sup> adjoint délégué  
à l'Éducation,  
à la Concertation  
et aux Mobilités douces



**Martine ALLAIN**

4<sup>e</sup> adjointe déléguée  
à la Culture  
et au Patrimoine



**Habib BAHNES**

5<sup>e</sup> adjoint délégué  
à la Tranquillité publique,  
à la Citoyenneté, à la Prévention  
et aux Ressources humaines



**Marie-Christine DARCIER**

6<sup>e</sup> adjointe déléguée  
à la Vie associative et sportive,  
au Bien-être et à la Santé



**Charles THIOU**

7<sup>e</sup> adjoint délégué  
à la Voirie, aux Espaces  
verts, au Cadre de vie et à  
l'Embellissement de la ville



**Rabia HADJIDJ-BOUAKKAZ**

8<sup>e</sup> adjointe déléguée  
aux Équipements publics  
durables et accessibles



**Damien MATEOS**

9<sup>e</sup> adjoint délégué  
à la Transition écologique



**Armelle AUDIN**  
Conseillère municipale  
Conseillère métropolitaine



**Sébastien CLÉMENT**  
Conseiller municipal  
Conseiller métropolitain



**Laure GIRARD**  
Conseillère municipale  
déléguée aux affaires scolaires  
et au service à la population



**Isabel RODRIGUES-TEIXEIRA**  
Conseillère municipale



**Philippe PLANTARD**  
Conseiller municipal  
délégué aux affaires sociales



**Christine BREYSSE**  
Conseillère municipale



**Christian SEISEN**  
Conseiller municipal



**Ghislaine PLOT-MUREAU**  
Conseillère municipale  
déléguée au projet  
alimentaire territorial



**Abdelmadjid CHELGHAF**  
Conseiller municipal



**Sophie AUCLAIR**  
Conseillère municipale



**Florent BARBAULT**  
Conseiller municipal



**Anna DELLA-ROSA**  
Conseillère municipale

## Quatre commissions municipales

### Commission 1

Personnel, finances, administration générale,  
affaires métropolitaines, démocratie locale

### Commission 2

Urbanisme, grands projets, transition écologique,  
équipements publics et embellissement de la ville

### Commission 3

Solidarités intergénérationnelles, éducation,  
vie associative et sportive, culture et patrimoine

### Commission 4

Logements



**Frédéric DOMINGO**  
Conseiller municipal



**Nataliya NATAL**  
Conseillère municipale



**Mathias RAIMBAUD**  
Conseiller municipal  
délégué à la communication  
et à la transition numérique



**Nadine GERMOND**  
Conseillère municipale



**Alain PACHET**  
Conseiller municipal  
délégué au budget participatif



**Sheryse KUEVI**  
Conseillère municipale



**Christophe CHALAYE**  
Conseiller municipal



**Magalie ALZON**  
Conseillère municipale

## Les Conseillers municipaux de l'opposition



**Patrice AUTANT**  
Conseiller municipal



**Cécile MONTOT**  
Conseillère municipale



**David DOULET**  
Conseiller municipal



## > CADRE DE VIE

Suspendus pendant la période de confinement, les travaux de voirie, d'embellissement et de végétalisation de la ville ont repris progressivement. Point sur les opérations en cours...

# RÉAMÉNAGER NOS VOIRIES

## Route de Saint-Genouph 2<sup>ème</sup> tranche finalisée

Débutée le 18 novembre dernier, la 2<sup>ème</sup> tranche des travaux d'aménagements de la route de Saint-Genouph vient tout juste de s'achever après deux mois d'arrêt des travaux liés au confinement. Les derniers marquages au sol s'achèvent ces jours-ci pour cette seconde partie qui bénéficie d'une nouvelle chaussée à voie centrale banalisée et de nouveaux trottoirs, à l'image de la première tranche réalisée en 2019. Objectifs : réduire la vitesse de circulation des automobilistes entre le rond-point de la rue de la Fuye et le chemin du Saugé, tout en permettant aux cyclistes et aux piétons de circuler en toute sécurité. Coût des travaux : 780 000 euros.



Des massifs fleuris et colorés seront bientôt plantés pour végétaliser l'entrée de ville.

## Rue Condorcet Livraison à la rentrée

Réaménagement de la rue Condorcet en cours entre l'avenue Proudhon et le rond-point de la rue Simon Vauquier pour une livraison préalablement prévue au printemps qui a dû être retardée à la fin de l'été en raison de la période de confinement. Rénovation de la voirie et des trottoirs et traitement paysager permettront non seulement d'embellir et de mettre en valeur cette voie d'accès importante de la commune, mais également de sécuriser les circulations automobiles, piétonnes et cyclistes. Les circulations douces et les lieux de détente seront favorisés et les continuités piétonnes de part et d'autre de la rue et depuis les résidences seront sécurisées. Le trottoir Est offrira une entrée plus flatteuse pour l'allée Léone Limousin et le trottoir



## Rue de Ligner Carrefours sécurisés

Travaux d'aménagements tout juste terminés dans la rue de Ligner. Réalisés avec le concours de Tours Métropole Val de Loire, ces travaux ont consisté à sécuriser le carrefour entre la rue de Ligner et la rue du Plessis par la création d'un plateau piéton en résine, puis le carrefour entre la rue de Ligner et la rue Saint-François par une traversée piétonne recalibrée et repositionnée. La chaussée et les bordures ont par ailleurs été ponctuellement réaménagées et des espaces verts ont été créés au niveau des carrefours et des chicanes mises en place pour réduire la vitesse. Coût des travaux : 380 000 euros.

Quest sera légèrement dissocié de la rue dans un esprit « promenade ». De petites esplanades de rencontres ouvertes sur la rue seront aménagées et un éclairage piéton spécifique sera installé.

### Un aménagement paysager plus ouvert sur la rue

Les espaces verts seront plus ouverts sur la rue qu'actuellement afin de valoriser des éléments remarquables du site, tels que les murs de pierre et les arbres de haute tige. Des massifs fleuris et colorés seront par ailleurs aménagés et un système d'arrosage adapté aux besoins des végétaux sera intégré. Bancs, tables, corbeilles, bornes d'éclairage piétons, signalétique et distributeurs de sacs canins doteront l'ensemble de la rue d'un mobilier urbain de qualité. La collecte des déchets sera également parfaitement intégrée au projet par l'insertion de conteneurs enterrés. Coût de l'opération : 310 000 euros.



# EMBELLIR NOS ESPACES VERTS



## Square Marcel Pagnol Aménagements en cours

Si l'arrêt des travaux durant la période de confinement a inévitablement engendré du retard dans le réaménagement du parc, le programme de rénovation a repris au mois de juin pour une finalisation des espaces prévue durant l'été et les dernières plantations envisagées en septembre. Conçu dans les années 80, le square Marcel Pagnol fait entièrement peau neuve pour devenir un véritable parc urbain naturel : un lieu de vie, de détente et de loisirs qui participera à notre qualité de vie en offrant une source de fraîcheur en cœur de ville pour participer à la lutte contre le réchauffement climatique et la pollution atmosphérique. Subventionné par la région Centre dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale, le coût des travaux s'élève à 550 000 euros.

### Végétalisation, mobilier urbain, jeux pour enfants...

Esplanade ouverte sur la rue de la Mairie, chemin bordé de tilleuls et de prunus reliant le quartier Niqueux-Bruère au quartier Marcel Pagnol, plantation de haies vives autour du parc, élagage des arbres existants et plantation de 10 nouveaux arbres et 1 080 arbustes, rafraîchissement des pelouses, plantation de massifs de fleurs et de vivaces, création d'une prairie avec zone humide au fond du jardin... Le square Marcel Pagnol offrira également un espace de pique-nique avec tables, bancs et chaises en bois recyclé, ainsi que des nouveaux jeux en bois pour enfants dans un espace sécurisé. Le kiosque sera pour sa part entièrement rénové et une signalétique sera installée pour informer les promeneurs de la nature des végétaux. 8 000 m<sup>2</sup> de verdure dont vous pourrez très prochainement profiter...



Deux jeux en bois pour enfants à partir de deux ans, dans un espace clôturé.

# Nouvelles aires de jeux pour les petits Larichois



1 Passage Paul-Bert et Ferdinand-Buisson (2), square Estarreja (3), école Marie-Pellin (1)... De nouveaux jeux en bois à destination des enfants ont été installés par la municipalité ces dernières semaines. En attendant les deux nouveaux jeux du square Marcel Pagnol qui seront mis à disposition avant la fin de l'été...



## Renaissance des Îles Noires Les ruches de Loïc Apied



Installées sur les Îles Noires depuis quatre ans dans le cadre d'une convention avec la ville, les 16 ruches de Loïc Apied ont produit 180 kilos de miel de printemps l'année dernière. Une production que l'apiculteur larichois envisage aujourd'hui de valoriser en optimisant tous les produits de la ruche (propolis, pollen, miel, cire...) pour notamment fabriquer des bougies et du pain d'épices.

Une activité qui s'inscrit dans les objectifs municipaux de réaménager cet espace naturel remarquable autour d'un projet durable et naturel tourné vers l'éducation à l'environnement, avec l'installation au cours de ces derniers mois d'activités liées à la nature, l'agriculture et la permaculture. Cet été, Loïc propose par ailleurs des ateliers pédagogiques aux enfants du centre de loisirs Tot'aime. Des animations qui feront sans aucun doute le bzzzz auprès des petits Larichois !

> Vente aux particuliers : 06 58 04 97 22.



Visite du rucher de Loïc Apied pour le Maire Wilfried Schwartz et son adjoint délégué à la transition écologique Damien Mateos.



Loïc et son épouse Laëticia organisent des ateliers pédagogiques cet été pour les enfants du centre de loisirs Tot'aime.

## CADRE DE VIE <

### UN MUR VÉGÉTALISÉ SUR L'HÔTEL DE VILLE



Plus de deux semaines de travaux auront été nécessaires à la conception d'un mur végétalisé de 50 m<sup>2</sup>, sur la façade Est de l'Hôtel de ville. Composée de modules métalliques remplis d'un substrat fertile exempt de tourbe et de sphagnum inerte, cette création originale aux vertus écologiques permet de rafraîchir le bâtiment tout en l'embellissant. Elle favorise en outre la biodiversité en offrant un refuge aux insectes !





## BASKET ENTRAINEMENTS LARICHOIS POUR THOMAS LLAURY

Directives sanitaires ou non, pas question pour le jeune basketteur de haut niveau Thomas Llaury de perdre sa condition physique !... Et parce que s'entraîner avec son équipe de Cholet n'est plus autorisé jusqu'à la rentrée, la ville de La Riche a décidé de lui permettre de profiter des équipements du gymnase Jean-Marie Bialy pour enchaîner les shoots (son point fort) pendant plusieurs semaines. Et pour lui passer le ballon, qui de mieux que son père Jérôme, ancien joueur de basket ? A 17 ans, le Larichois de 1m89 et 72 kilos a déjà parcouru un sacré bout de chemin depuis l'école de mini-basket du PLLL. Niveau régional puis pôle espoir en U13 à Joué-lès-Tours, avant de rejoindre le TBC en U15, l'arrière a intégré le centre de formation de Cholet en 2018 avec lequel il s'offre le titre de champion de France dans la catégorie U18 en 2019. Une année charnière pour Thomas durant laquelle il pousse également les portes de l'équipe de France pour devenir vice-champion d'Europe U16. Une ascension fulgurante !

# Locaux sportifs et de convivialité Les travaux se poursuivent

Après plusieurs semaines de suspension des travaux pour cause de confinement, le programme de rénovation du complexe sportif du Petit Plessis se poursuit avec la construction d'un équipement sportif qui accueillera des vestiaires et un club-house pour nos footballeurs. Ces nouveaux locaux comprendront six vestiaires pour les joueurs d'une superficie minimum de 25 m<sup>2</sup> chacun (hors douches et sanitaires), huit douches par vestiaire au minimum, ainsi que quatre vestiaires de 12 m<sup>2</sup> pour les arbitres (hors douches et vestiaires), un espace médical, un local de stockage, un local ménage et un local technique. Une configuration qui permettra ainsi au complexe d'accueillir des compétitions de niveau 4 (national 2), dans

un environnement confortable qui hébergera également un espace de convivialité.

### Une faible consommation énergétique

La structure répondra par ailleurs aux normes d'un bâtiment passif, avec une consommation énergétique inférieure à 15 kwh par an et par mètre carré. D'un budget prévisionnel de 2 550 000 euros, les travaux de construction sont subventionnés pour moitié par la région (605 700 euros), Tours Métropole (360 157 euros), le département (180 000 euros), l'Etat (60 000 euros sollicités) et la Fédération française de football (60 000 euros sollicités), auxquels s'ajoutent 350 000 euros de fonds de compensation de la TVA. Livraison programmée au printemps 2021.



Travaux en cours



Bientôt...

# La médiathèque a fêté ses 20 ans

Une équipe en super forme !



Accueillis par des « super-médiathécaires » en costume, de nombreux visiteurs sont venus célébrer le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la médiathèque de La Riche, le 29 janvier dernier. Défilé de créations papier et carton réalisées par les enfants des ateliers Méli-Mélo coachés par l'artiste peintre Olivia Rolde, visite-spectacle « Bibliothèque, mon Amour » par la Cie WonderKaline, quiz interactif spécial anniversaire, rendez-vous cinéma avec l'association Format'Ciné et projection du film d'animation « Ma vie de courgette » de Claude Barras... Un anniversaire qui s'est prolongé jusqu'au 1<sup>er</sup> février pour le plus grand plaisir des Larichoises et des Larichois venus fêter l'événement. Bon anniversaire !

## LE PLUS BEAU REFLET

A l'occasion des 20 ans de la médiathèque, 17 photographes ont participé au concours sur le thème du reflet organisé dans le cadre de l'exposition « Elle était une fois » de Sophie Mourrat. Un concours remporté par **François Raimbaud et son cliché « Mer de solitude »** qui a récolté le plus de mentions « J'aime » sur la page Facebook de la médiathèque. Une image prophétique des mois qui ont suivi ?...



## CULTURE <

### LA LECTURE JUSQU'AU BOUT DE LA NUIT



Joli succès pour la quatrième édition de la Nuit de la Lecture qui était organisée à la médiathèque de La Riche le samedi 18 janvier. Merci à DJ Inverse, aux Richesses de La Riche et à la Ligue d'Improvisation de Touraine pour leur participation à cet événement qui a attiré de très nombreux amoureux des livres.



## La Pléiade Retours photographiques



Le Projet Newman (C<sup>ie</sup> du Double)



La mélodie d'ici et là (C<sup>ie</sup> Sens Dessus Dessous)



Anne Pacey (Festival Emergences)



Est ce que je peux sortir de table ? (Théâtre Bascule)



Le Rêve d'Erica (C<sup>ie</sup> Bivouac)

## AOÛT

**MERCREDI 26**

### Conseil municipal

18h - Salle des actes de l'Hôtel de ville

**SAMEDI 29**

### Tournoi de football U13 Prepa Cup

Stade du Petit Plessis

## SEPTEMBRE

**SAMEDI 5**

### Forum des associations

10h - Complexe sportif Jean-Marie Bialy

(lire page suivante)

**DIMANCHE 13**

### Vide-greniers et course de voitures à pédalier de l'association Amis DAL

Inscriptions au 06 80 38 92 59

Rue du 11 novembre 1918

**JEUDI 17**

### Soirée Fenêtres sur cour

C<sup>ie</sup> Jabberwock - Théâtre - Gratuit

19h - La Pléiade

**DIMANCHE 20**

### Vide-greniers des associations « Un pas vers l'autre » et « Du pain à portée de main »

Inscriptions au 06 13 77 91 27

Place Saint-Anne

**MERCREDI 23**

### « La barboteuse »

C<sup>ie</sup> L'envers du monde

Clown et bulles de savon - Jeune public

10h - Médiathèque - 5€

**MERCREDI 23**



### « Les petites casseroles que tu trimballes »

C<sup>ie</sup> L'envers du monde

Clown et marionnettes de mousse de savon - Jeune public

14h - L'Exploratoire (28 rue du Lieutenant Roze) / 17h - La Pléiade - 5€

## OCTOBRE

**SAMEDI 3**

### « La Nonna »

C<sup>ie</sup> La Tumulte

Théâtre, danse, musique - 14€ / 11€ / 8€

18h - Plateau Paul Bert

**MARDI 6**

### Séance cinéma

14h30 - La Pléiade - 6€ / 4,50€ / 4€

**MERCREDI 7**

### Séance cinéma jeune public

10h - La Pléiade - 6€ / 4,50€ / 4€

**MERCREDI 7**

### Conseil municipal

18h - Salle des actes de l'Hôtel de ville

**VENREDI 9**

### GRANDE

Pop and folk - 5€

19h et 21h - Château de Plessis-lès-Tours

**SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18**



### Festival WET°

« Maja » Collectif X - Théâtre - 8€ / 5€

Partenariat CDNT / Théâtre Olympia

Sam. 17h30 / Dim. 14h - La Pléiade

**JEUDI 22**

### Soirée Fenêtres sur cour

C<sup>ie</sup> La Course Folle - Théâtre - Gratuit

19h - La Pléiade

## NOVEMBRE

**SAMEDI 7**

### « Training »

C<sup>ie</sup> Didascalie / Marion Levy

Danse - 14€ / 11€ / 8€

20h30 - La Pléiade

**MARDI 10**

### Séance cinéma

10h - La Pléiade - 6€ / 4,50€ / 4€

**DU JEUDI 12 AU SAMEDI 14**

### Festival Émergences

Grumi Cisum - Jazz soul acoustique

Jeu. 19h - Prieuré de St Cosme - 5€

Ven. 21h - La Pléiade - 5€

Sam. 18h - Chez l'habitant (met / boisson)

**MERCREDI 18**

### Conseil municipal

18h - Salle des actes de l'Hôtel de ville

**JEUDI 19**

### Soirée Fenêtres sur cour

EZ3kiel - Musique - Gratuit

19h - La Pléiade

**VENREDI 20**

### Festival Plumes d'Afrique

C<sup>ie</sup> Afuma - Gratuit

16h30 - Place du Maréchal Leclerc

**SAMEDI 28**

### Parcours artistique Pierre Halet

Groupe K. - Théâtre - 18€ / 14€ / 10€

19h - La Pléiade

## DÉCEMBRE

**MARDI 1<sup>ER</sup>**

### Séance cinéma

10h - La Pléiade - 6€ / 4,50€ / 4€

**MERCREDI 2**

### Séance cinéma jeune public

10h - La Pléiade - 6€ / 4,50€ / 4€

**JEUDI 10**

### « Lou et Juste Hedy »

Mickaël Phelippeau / bi-p

Danse - 14€ / 11€ / 8€

20h30 - La Pléiade

**MERCREDI 16**

### Conseil municipal

18h - Salle des actes de l'Hôtel de ville

**JEUDI 17**



### « Dans les murs » - C<sup>ie</sup> Jabberwock

Théâtre - 14€ / 11€ / 8€

20h30 - La Pléiade

THÉÂTRE / SPECTACLE

MUSIQUE

CINÉMA

EXPOSITION

SPORT

MUNICIPALITÉ

LOISIRS / RENCONTRES



# Une rentrée culturelle larichoise adaptée au contexte sanitaire



**En déconfinement progressif pour assurer la sécurité sanitaire de ses spectateurs, La Pléiade a choisi de se réinventer avec une rentrée culturelle qui ne manquera pas de vous surprendre...**

Après plusieurs mois de fermeture forcée, c'est une rentrée un peu particulière que vous a concocté La Pléiade, dès le mois de septembre. Objectif : vous offrir des parenthèses culturelles enchantées en cette période où le besoin d'aller vers l'autre et de recréer du lien s'avère vital pour notre bien-être, tout en assurant la sécurité sanitaire de tous. Toujours pluridisciplinaire et conçu avec de nombreux partenaires, ce début de saison s'adaptera au contexte sanitaire que nous connaissons tous en vous proposant des spectacles en jauges réduites, de septembre à décembre. Des rendez-vous qui s'adresseront à toute la famille et vous permettront de vivre des moments privilégiés avec des artistes qui se produiront entre autres dans le hall de la Pléiade, transformé en salon pour l'occasion. Mais une programmation inédite qui s'invitera également chez nos voisins du château de Plessis-lès-Tours et du Prieuré de Saint-Cosme, à la médiathèque, en extérieur, voire chez l'habitant.

## Des rendez-vous en ligne sur Internet et la page Facebook de la ville

Théâtre, musique, danse, spectacles jeune public... Celles et ceux qui n'auront pas la chance d'assister à la programmation en direct auront exceptionnellement la possibilité d'en profiter pleinement sur le site Internet et la page Facebook de la ville où la plupart des spectacles seront rediffusés quelques jours après leur enregistrement. A commencer par la présentation de la saison en elle-même. Un dispositif spécialement mis en place pour l'occasion, entre septembre et décembre, en attendant le mois de janvier où La Pléiade retrouvera, espérons-le, toute latitude pour vous accueillir dans des conditions normales.

**Grumi Cismu  
au festival Émergences**



> **Diffusion du programme 2020-2021 dès le mois de septembre** (programmation de septembre à décembre d'ores et déjà consultable sur le site [www.ville-lariche.fr](http://www.ville-lariche.fr)). Places non numérotées et bar fermé de septembre à décembre. **Réservations et achats de billets en ligne fortement recommandés sur [www.billetterie-pleiade.fr](http://www.billetterie-pleiade.fr)**. Sur place, ouverture de la billetterie 30 minutes avant le début du spectacle pour un accès direct à la salle. Renseignements auprès de La Pléiade au **02 47 38 31 30**.

## > FORUM DES ASSOCIATIONS LE SAMEDI 5 SEPTEMBRE



Rendez-vous incontournable de la rentrée : les associations de la ville de La Riche vous donnent rendez-vous le samedi 5 septembre de 10 h à 17h, pour une journée d'échanges et de découvertes organisée par la municipalité dans le gymnase Jean-Marie Bialy. Une occasion de rencontrer les bénévoles d'un tissu associatif riche de diversité, mais également de profiter des nombreuses démonstrations, des séances d'initiations et des animations musicales qui animeront cette journée à ne manquer sous aucun prétexte.



## Tribune de la Majorité

Mesdames, Messieurs,  
Larichoises et Larichois,

Le 15 mars 2020, près de 77 % d'entre vous ont choisi de renouveler leur confiance à notre Maire sortant et à notre liste « La Riche en commun ». Malgré la crise sanitaire qui débutait, nous avons enregistré plus de voix que lors de la première élection en 2014. Nous vous en remercions chaleureusement.

Résolument ambitieux, notre projet pour une ville plus verte, dynamique et solidaire a tout simplement su vous convaincre et vous rassembler autour d'une envie de poursuivre le travail amorcé depuis six ans par une équipe dont la motivation n'a jamais faibli.

Sachez que nos engagements seront tous tenus et que nous agirons chaque jour à vos côtés pour renforcer le vivre-ensemble qui nous tient tant à cœur. L'ensemble de nos projets se construiront avec vous pour répondre à vos attentes, à vos besoins et anticiper

ceux des générations futures, en imaginant collectivement notre ville de demain.

Suspendus ou ralentis pendant la période de confinement, les travaux de réaménagement et d'embellissement de la ville ont d'ores et déjà repris progressivement. A l'instar de la vie culturelle larichoise, essentielle à notre bien-être et à notre épanouissement, qui a également su s'adapter à ces circonstances exceptionnelles en vous proposant une programmation estivale inédite et un début de saison prochaine qui ne manquera pas de vous surprendre.

Parce que soutenir la filière artistique durant cette période difficile était une priorité pour nous, près de 5 500 euros d'indemnisations ont été versés aux compagnies les plus en difficultés et la plupart d'entre elles verront leurs spectacles reportés. 9 000 euros ont par ailleurs été attribués au Groupe K. à qui la municipalité avait confié la création de sa programmation estivale qui a rencontré un

### LES ÉLUS DE

#### « LA RICHE EN COMMUN »

W. SCHWARTZ, F. FERREIRA-POUSOS,  
N. KENANI, D. DEFIVES, M. ALLAIN,  
H. BAHNES, M-C. DARCIER, C. THIOU,  
R. HADJIDJ-BOUAKKAZ, D. MATEOS,  
A. AUDIN, S. CLÉMENT, L. GIRARD,  
I. RODRIGUES-TEIXEIRA, F. DOMINGO,  
N. NATAL, M. RAIMBAUD, N. GERMOND,  
P. PLANTARD, C. BREYSSE, C. SEISEN,  
G. PLOT-MUREAU, A. PACHET,  
S. KUEVI, C. CHALAYE, M. ALZON,  
A. CHELGHAF, S. AUCLAIR,  
F. BARBAULT, A. DELLA-ROSA

beau succès au Château du Plessis, dans le respect des règles sanitaires.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très belles vacances d'été. Prenez bien soin de vous en restant prudent et en respectant les gestes barrières !

## Tribune de l'Opposition

Mesdames et Messieurs  
Larichoises et Larichois,

Les élections Municipales de notre commune se sont terminées dans une démocratie irréaliste suite à une crise sanitaire internationale qui a laissé des traces que nous n'oublierons jamais.

Ensuite, il est difficile de reconnaître la sincérité des scrutins qui se sont passés dans notre pays, quand on regarde les actions de campagnes qui ont été annulées au dernier moment et dans ces cas, comment est-il possible de se faire connaître quand on se présente contre un Maire sortant, ou un élu déjà connu faisant déjà parti de hautes institutions, (Ministres, Sénateurs ou Députés).

La majorité aura un travail extrêmement difficile quand à la réalisation des projets prévus suite à cette période de pandémie qui n'a à ce jour aucune fin connue. Nous confirmons notre rôle d'opposition en toute intelligence sans nuire à notre population Larichoise.

Nous aurons aussi une attention toute particulière sur les nouveaux adjoints nommés qui auront un réel travail au regard de leur fonction et de leurs indemnités prévues à cet effet.

Nous serons aussi très attentifs sur la santé au travail de nos agents communaux et demanderons que le résultat officiel soit publié sur le site internet de notre ville.

### LES ÉLUS DE

#### « LA RICHE EST NOTRE AVENIR PORTONS-LE ENSEMBLE »

PATRICE AUTANT, CÉCILE MONTOT  
ET DAVID DOULET

Pour notre ville, faisons ce qu'il faut pour son accessibilité, ses espaces verts à développer, ses voies de circulation à faciliter de « manière intelligente » pour ne pas mettre en péril les deux roues non motorisées et les piétons, son urbanisme à développer dans un avenir écologique certain avec de réelles réflexions avant sa mise en place pour ne pas faire des erreurs comme d'autres ont fait par le passé.

# Principales délibérations du Conseil municipal

■ Le conseil municipal du 23 mai a procédé à l'**élection du Maire et de ses neuf adjoints** à qui des délégations ont été attribuées. La composition des **quatre commissions municipales** a quant à elle été déterminée lors du conseil municipal du 17 juin (lire page 6).

■ Le conseil municipal du 8 juillet a approuvé le **compte de gestion et le compte administratif 2019**. Il a également adopté le **budget primitif 2020** et voté les taux d'imposition des trois taxes qui n'augmentent pas (plus d'informations sur le budget ci-dessous).

■ Le conseil municipal du 8 juillet a autorisé le Maire à signer une convention de partenariat avec la Sarl « Défi Entreprises Communication » ayant pour objet l'organisation d'une manifestation sportive le mardi 15 septembre

2020. Intitulé « **Défi inter-entreprises de La Riche** », cet événement est ouvert à toutes les entreprises du département souhaitant inscrire des équipes de quatre participants qui s'affronteront dans trois épreuves relais : un parcours course à pied de 3 kilomètres, un parcours VTT de 6 kilomètres et un parcours en canoë sur le lac de Gevrioux.

■ Dans le cadre de la programmation culturelle estivale intitulée « **En attendant les beaux jours...** », le conseil municipal du 8 juillet a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 9 000 euros au Groupe K. pour soutenir financièrement l'ensemble de ce projet, conçu à la demande de la ville et destiné à proposer des actions culturelles au Château du Plessis du 26 juin au 26 juillet.



## BUDGET 2020

### PAS D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION

Exceptionnellement adopté le 8 juillet pour cause de Covid-19, le budget primitif 2020 de la ville de La Riche s'élève à 19,51 millions d'euros. Un budget qui démontre la volonté municipale de maîtriser les dépenses de fonctionnement de la ville tout en continuant à investir pour l'avenir, la santé financière de la ville demeurant ainsi parfaitement saine. Les dépenses se répartissent de la manière suivante :

■ **12,72 millions d'euros de dépenses de fonctionnement** (charges à caractère général, frais de personnels, charges de la gestion courante, charges des intérêts des emprunts...). A noter que la section de fonctionnement consacre également 155 000 euros de budget aux subventions des associations (38 000 euros de plus qu'en 2019) et 660 000 euros de subvention au Centre communal d'action sociale.

■ **6,79 millions d'euros de dépenses d'investissement**, dont :

- Poursuite des travaux non achevés en 2019 et des équipements en cours d'acquisition : 2,36 millions d'euros
- Participation aux dépenses de Tours Métropole Val de Loire au titre des travaux de voirie et d'éclairage public : 500 000 euros
- Construction des locaux sportifs et de convivialité (enveloppe 2020) : 1 million d'euros
- Étude conjointe de sécurisation et d'accessibilité de l'Hôtel de Ville et de la médiathèque : 90 000 euros
- Travaux d'aménagements dans les écoles : 178 000 euros
- Travaux d'étanchéité des bâtiments publics : 120 000 euros
- Acquisitions foncières : 500 000 euros
- Politique Maraîchère : acquisitions foncières (210 000 euros) et travaux (52 000 euros).

Conformément aux engagements de la municipalité, les taux d'imposition des Larichois n'augmentent pas en 2020. **Taxe d'habitation** (17,99 %), **taxe sur le foncier bâti** (27,07 %) et **taxe sur le foncier non bâti** (61,28 %) demeurent ainsi identiques depuis 2014.

## PRATIQUE <

### COMMENT SE PRÉSERVER DE LA CANICULE ?



La canicule représente un danger pour les personnes âgées car elles transpirent peu et risquent une hyperthermie (coup de chaleur). Pour préserver leur santé, elles doivent entre autres mouiller leur peau plusieurs fois par jour, ne pas sortir aux heures les plus chaudes, manger en quantité suffisante et boire 1,5 litre d'eau par jour. Mais les personnes âgées ne sont pas les seules à souffrir de la chaleur : les enfants et les adultes transpirent beaucoup pour maintenir la température de leur corps et risquent la déshydratation. Ils doivent boire beaucoup d'eau (ne pas boire d'alcool), ne pas faire d'efforts physiques intenses ni rester en plein soleil. En cas de canicule, pensez à maintenir votre maison à l'abri de la chaleur et à donner ou prendre des nouvelles de votre entourage. **En cas d'urgence, appelez immédiatement le 15.** Afin d'être en mesure d'intervenir en cas de déclenchement du plan canicule par la Préfecture et le Conseil départemental, la ville de La Riche met chaque année en place un dispositif en direction des personnes âgées, handicapées, isolées ou fragilisées qui peuvent s'inscrire sur un registre tenu par le Centre communal d'action sociale.

> Plus d'informations auprès du service de l'action sociale au 02 47 36 24 24.



### FERMETURES DE L'ÉTÉ

Pause estivale pour certains services municipaux qui fermeront leurs portes au public durant les périodes suivantes :

- Médiathèque : du 3 au 24 août
- Centre social Equinoxe : du 3 au 23 août
- Maison de l'enfance : du 3 au 23 août
- Crèche familiale : du 10 au 28 août.



**SAM 5 SEPT. 2020**

# FORUM DES ASSOCIATIONS



**Gratuit** De 10h à 17h  
Complexe sportif J-M Bialy

Restauration & Animations sur place  
Info : 02 47 36 24 24 / [ville-lariche.fr](http://ville-lariche.fr)

